

Une perte limitée à 1 800 € sur le médicament remboursable

Réalisée par le groupement CGP, l'étude des bilans clos en 2016 à partir d'un échantillon représentatif de 1 715 officines confirme le redressement du chiffre d'affaires global des pharmacies (+0,38%). Ce chiffre inclut les ventes, les honoraires de dispensation, les ROSP et les coopérations commerciales. L'analyse détaillée de chacune de ces composantes montre des évolutions très disparates (voir tableau ci-contre). L'augmentation des honoraires a contribué au maintien de la marge brute globale en valeur (+0,23%). La rentabilité des officines reste très correcte, même si elle s'effrite un peu en pourcentage (EBE à 12,52%) et en valeur (-2,63%), en raison de la hausse relative des frais généraux (+2,37%) et des charges de personnel (+1,61%). ☉

FRANÇOIS POUZAUD

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PHARMACIES *

	2016	2015	Variation (%)
Ventes totales HT (1)	1 626,7	1 635,3	-0,53 %
Ventes TVA à 2,1 % (2) (hors honoraires de dispensation)	1 146,7	1 172,4	-2,19 %
Honoraires de dispensation + ROSP (3)	146,6	122,7	+19,50 %
Ventes TVA à 5,5 % (5)	158,4	151,4	+4,56 %
Ventes TVA à 10 % (5)	112,0	111,3	+0,62 %
Ventes TVA à 20 % (5)	209,7	200,2	+4,74 %
Coopérations commerciales (4)	33,1	41,6	-20,39 %
Ventes + prestations	1 806,4	1 799,5	+0,38 %

1. Les ventes, toutes catégories de produits confondues, baissent de 0,53 % du fait du net repli des ventes de médicaments remboursables (hors honoraires de dispensation).
2. Les baisses des prix administrés ont fait perdre en moyenne 25 700 € de CA par pharmacie.
3. Dans le même temps, le passage des honoraires de 0,80 € à 1 € au 1^{er} janvier 2016 et la ROSP ont permis d'injecter 23 900 € supplémentaires par officine. Au final, la pharmacie ne perd en moyenne que 1 800 € de CA sur l'activité avec une TVA à 2,1 %.
4. En 2016, les coopérations commerciales ont chuté fortement, alors qu'en 2015 elles avaient bénéficié d'un effet de rattrapage du solde de 2014.
5. La perte est gommée par les performances enregistrées sur les activités, hors TVA à 21 %.

* En millions d'euros

MATÉRIEL MÉDICAL

Une enquête précise l'exclusion du MAD

Près de 63 % des pharmaciens ne sont pas contactés par les patients qui sortent de l'hôpital afin qu'ils puissent leur fournir du matériel médical. Ils sont pourtant près de 84 % à souhaiter assurer leur prise en charge. Ces chiffres résultent de l'enquête lancée par la Conférence nationale des URPS de pharmaciens libéraux (CNUPL), le 22 février. Relayée par plusieurs URPS, 3 378 pharmaciens ont répondu dont 3 133 à la totalité du questionnaire. « J'ai proposé ce sondage à la CNUPL afin d'évaluer pour la première fois le ressenti des pharmaciens et le pourcentage de frustration de nos confrères et confrères. Or, nous avons tous été victimes de détournements de

patientèle et nous avons tous constaté que le libre choix du patient n'est pas respecté en sortie d'hôpital », explique Michel Siffre, président de l'URPS PACA et trésorier de la CNUPL. Les résultats sont édifiants : 89,33 % des pharmaciens ne sont jamais contactés pour fournir de l'oxygène (contre 0,16 % systématiquement) et 59,58 % pour les perfusions (contre 0,8 % systématiquement). La délivrance des médicaments à la sortie de l'hôpital n'échappe pas à ce phénomène, puisque 24 % des officinaux ne sont jamais contactés et 40,61 % le sont rarement. De fait, 79 % des répondants déclarent que leurs patients se plaignent d'être pris en charge par



« des personnes qu'ils ne connaissent pas ». Et 87 % des pharmaciens estiment que le libre choix du patient à son retour au domicile n'est pas respecté. Au final, un peu plus de 73 % pensent que les patients préféreraient être pris en charge par les professionnels de santé de ville. ☉ MAGALI CLAUSENER